

CENTRE URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ DE L'INRS

PROGRAMME COURT DE 2^E CYCLE EN MOBILISATION ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

Code	Titre	Grade	Crédits
9174	PROGRAMME COURT DE 2 ^E CYCLE EN MOBILISATION ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES	Attestation d'études de 2 ^e cycle	Neuf

OBJECTIFS

Le programme court de 2^e cycle permet au membre étudiant de développer des connaissances et des compétences en mobilisation et en transfert des connaissances et de s'initier aux enjeux et défis que posent l'application et la mise en contexte de l'information scientifique.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Ce programme a pour but de permettre l'acquisition :

- d'outils théoriques, analytiques et communicationnels afin de mettre en valeur les résultats de la recherche dans différents milieux ;
- d'habiletés de synthèse et de mise en contexte de l'information scientifique ;
- de compétences afin de faciliter l'appropriation des connaissances dans les milieux de pratique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible au programme court, la personne candidate doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent ou posséder les connaissances nécessaires, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Elle doit avoir, au cours de ses études, obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,3 (sur 4,3) ou l'équivalent. Elle devra avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite); la compréhension de l'anglais écrit est également nécessaire. La personne candidate devra faire état d'expériences pertinentes à l'appui de sa demande en déposant un curriculum vitae.

PASSERELLE

Pour le membre étudiant qui a obtenu une moyenne de 3,3/4,3, les cours réussis dans le cadre de ce programme court en Mobilisation et transfert des connaissances seront crédités au DESS ou à la maîtrise en Mobilisation et transfert des connaissances, s'il poursuit ses études dans l'un de ces deux programmes.

RÉGIME D'ÉTUDES ET DURÉE DES ÉTUDES

- Temps complet : 1 an
- Temps partiel : 2 ans.

LISTE DES ACTIVITÉS

Le programme court de 2 cycle en mobilisation et transfert des connaissances comporte 9 crédits de cours.

- COURS OBLIGATOIRES (9 CR.)**MOB8101 SAVOIRS EN ACTION, POLITIQUES ET PRATIQUES DE RECHERCHE (3 CR.)**

Dans un premier temps, ce cours introduit l'étudiante ou l'étudiant à la démarche et aux orientations du programme : sa vision, ses objectifs, ses perspectives, ses enseignements interdisciplinaires. Chacun des cours obligatoires et des ateliers optionnels de ce programme sont présentés et discutés en présence des responsables. Dans un deuxième temps, l'étudiante ou l'étudiant se familiarise avec : 1) l'éventail des pratiques de recherche interactive en sciences sociales — recherche participative, collaborative, contextualisée, partenariale ; 2) leurs conditions d'émergence et de mise en œuvre ; 3) leur portée et leurs retombées scientifiques et sociales. Ces pratiques sont examinées à partir d'exemples concrets qui favorisent la rencontre d'une diversité d'actrices et d'acteurs de la recherche : chercheuses et chercheurs, représentantes et représentants de milieux gouvernementaux, de groupes communautaires, d'institutions publiques. Les ancrages épistémologiques, conceptuels, méthodologiques et éthiques de ces pratiques sont passés en revue. Dans un troisième temps, l'étudiant ou l'étudiante a l'occasion d'aborder sur un plan analytique les questions relatives à l'ouverture de l'université vers d'autres milieux, à la pertinence sociale de la recherche et au rôle de la recherche en sciences sociales dans les processus de prise de décision au sein des instances gouvernementales ; plus particulièrement ici. L'étudiante ou l'étudiant sera sensibilisé aux considérations éthiques soulevées par ces nouvelles conditions et orientations,

notamment la propriété intellectuelle des données de recherche, l'autonomie de la chercheuse et du chercheur, le rapport entre recherche et idéologie ; le rapport entre recherche et agenda politique ; l'accessibilité aux résultats de recherche ; les protocoles de recherche élaborés par diverses instances non universitaires.

MOB8130 ACTION PUBLIQUE (3 CR.)

Ce cours met en valeur l'expertise des acteurs publics et poursuit un objectif de compréhension des enjeux sociaux, politiques, idéologiques, professionnels et organisationnels de l'action publique, de la dynamique des processus de décision dans les milieux d'action et, enfin, du rôle de la recherche dans la définition des actions et politiques qui s'y rattachent. Les séminaires et conférences proposés permettront d'approfondir les questions relatives aux activités et interventions des milieux d'acteurs et aux contextes variés qui engagent une mobilisation collective afin de solutionner un problème public et qui œuvrent ultimement à la régulation de la société. Bref, il vise à permettre aux étudiantes et étudiants d'asseoir leur réflexion et prise de décision sur une analyse pertinente de l'environnement complexe de l'action publique grâce, notamment, à une meilleure maîtrise de ses grands paramètres et, éventuellement, à la confrontation d'expériences afin de comprendre les pratiques existantes et émergentes.

MOB8153 MOBILISATION ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES (3 CR.)

Ce cours vise à introduire l'étudiante ou l'étudiant à la question de la mobilisation des connaissances et à celle du transfert des connaissances, de manière générale d'abord, et en regard des sciences sociales par la suite, en fournissant un cadre historique et un cadre d'analyse permettant de situer ce mouvement et ses manifestations au sein de différentes traditions de recherche. Il offre un regard sur l'état des questionnements et des orientations en ce domaine selon qu'elles proviennent du milieu universitaire, des instances gouvernementales, des organismes subventionnaires québécois et canadiens ou des grandes institutions internationales. Ce cours permet également de prendre la mesure des tendances, politiques et stratégies internationales en matière de mobilisation et de cerner les défis qu'elles posent aux chercheuses et chercheurs du domaine des sciences sociales. Dans la foulée, il permet de situer les activités de diffusion, de transfert et de transmission des connaissances au sein du complexe plus large de la mobilisation. Le cours s'intéresse en outre aux avantages intellectuels, sociaux, culturels et économiques de la coconstruction des connaissances et de ses impacts tant sur la société que sur la recherche et l'enseignement universitaire.